



Actualités sur la démarche ERC

Les journées Grand Est

Dounia Khallouki

Bureau de l'accompagnement et de l'expertise de
l'évaluation environnementale / CGDD – MTE

5 octobre 2020

Plan

1. Les apports de la loi biodiversité
2. Les publications récentes
3. Les travaux en cours

Les apports de la loi biodiversité

Les apports de la loi biodiversité

Les principes sont codifiés (article 69 de la loi – article L.163-1 du code de l'environnement) :

- Non perte nette de biodiversité
- Principe de pérennité
- Principe de proximité des MC
- Obligation de résultats
- Respect de la séquence
- Le projet peut ne pas être autorisé si les mesures ERC ne sont pas mise en œuvre de manière satisfaisante

Trois possibilités pour remplir les obligations de compensation (L163-1 et 3)

- Soit directement,
- Soit via un opérateur de compensation (par contrat),
- Soit par acquisition d'unités de compensation écologiquement équivalentes d'un **site naturel de compensation** agréé par l'Etat.

Dans tous les cas, le maître d'ouvrage reste seul responsable.

Les apports de la loi biodiversité

Application et suivi (L163-4)

- Les autorités administratives peuvent demander des garanties financières
- Si l'autorité administrative constate que les mesures compensatoires sont inopérantes, elle peut ordonner des prescriptions complémentaires
- Possibilité pour l'autorité administrative après épuisement des autres procédures (mise en demeure, astreintes, suspension des travaux...), de faire exécuter d'office les mesures compensatoires via :
 - un opérateur de compensation
 - ou un site naturel de compensation agréé



Les apports de la loi biodiversité

- La géolocalisation et la description des mesures compensatoires dans un système national d'information géographique accessible au public sur internet (L163-5)

The screenshot displays the Géoportail interface. At the top, there is a search bar with the text "Chercher un lieu, une adresse, une donnée" and a search icon. The main map area shows a satellite view of a landscape with a river and green fields. A popup window titled "MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES" is open, providing details about a specific measure. The popup text is as follows:

MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES

Mesures en Vernou-en-Sologne

Phase de la séquence : compensation

Identifiant de la mesure : 1128

Type de la mesure : Création / Renaturation de milieux

Catégorie de la mesure : Action concernant tous types de milieux

Sous-catégorie de la mesure : Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une mesure C1.a Se distingue de la mesure R2-2 « installation d'abris ou de gîtes artificiels pour la faune » car n'est pas localisé sur le site impacté mais sur le site de compensation

Durée de la mesure : Durée non définie dans l'acte

On the right side of the map, there is a sidebar with the title "CARTE EN COURS" and a progress indicator from 0 to 100%. Below this, there are icons for various map functions and a button labeled "DE DONNÉES". At the bottom of the sidebar, there is a button "ENREGISTRER LA CARTE".

Les apports de la loi biodiversité

Nouvel outil foncier : les obligations réelles environnementales qui peuvent être utilisées à des fins de compensation (Article 72)

- Permet à tout propriétaire de mettre en place une protection environnementale sur son terrain
- Article 72 loi « biodiversité » => codifié article L132-3 CE : « les obligations réelles environnementales peuvent être utilisées à des fins de compensation »
- Permet de garantir la pérennité des mesures

Inventaire national

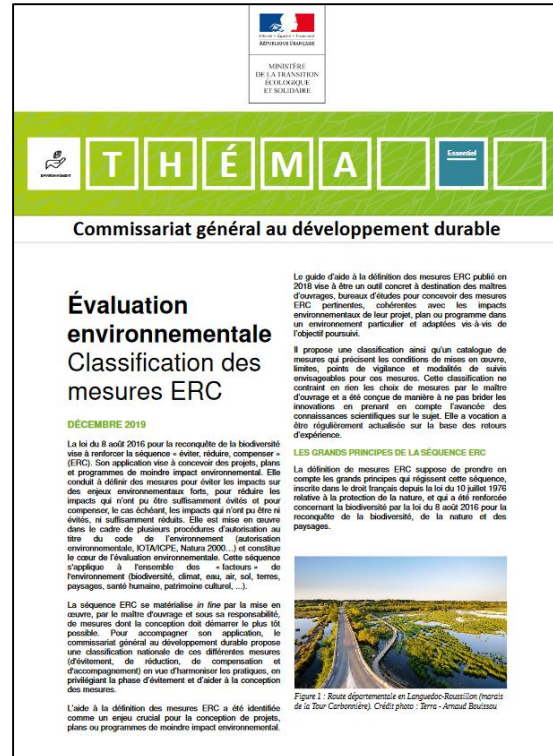
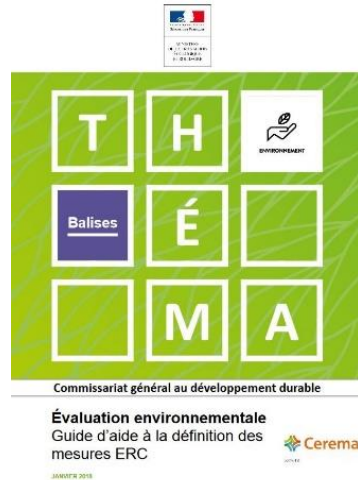
- Réalisation d'un inventaire national par l'ex-AFB, en coordination avec les instances compétentes locales et l'Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers des espaces naturels publics « à fort potentiel de gain écologique » et les « parcelles en état d'abandon » pouvant être mobilisés pour mettre en œuvre des mesures compensatoires (Article 70)



Les publications récentes

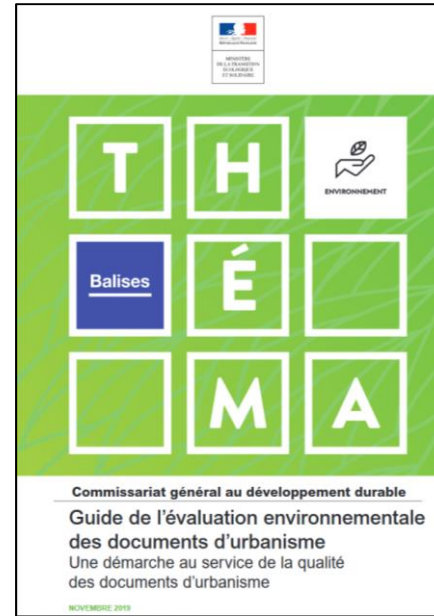
Les quatre pages

- La classification des mesures ERC (2019)



Les guides

- Guide de suivi des mesures ERC pour les milieux naturels/ CDC biodiversité/CGDD (2019)
- Guide de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme (2019) : fiche spécifique sur la séquence ERC appliquée à la planification
- Guide sectoriel : ERC déclinée aux carrières



Les travaux en cours

Les suites du plan biodiversité

- **Guide permettant de favoriser la démarche évitement :**

Action 90a : « favoriser l'évitement en mettant à disposition des porteurs de projets et bureaux d'étude de nouveaux outils et éléments méthodologiques permettant d'améliorer la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la conception des projets ; »

Pilotage et rédaction CGDD

Travaux en cours de finalisation

- **Approche standardisée du dimensionnement de la compensation**

Action 90c : « développer une approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologiques dans le but de simplifier et d'homogénéiser les pratiques d'ici 2020 »

Pilotage CGDD / rédaction CGDD, CEREMA & OFB

Travaux en cours de finalisation



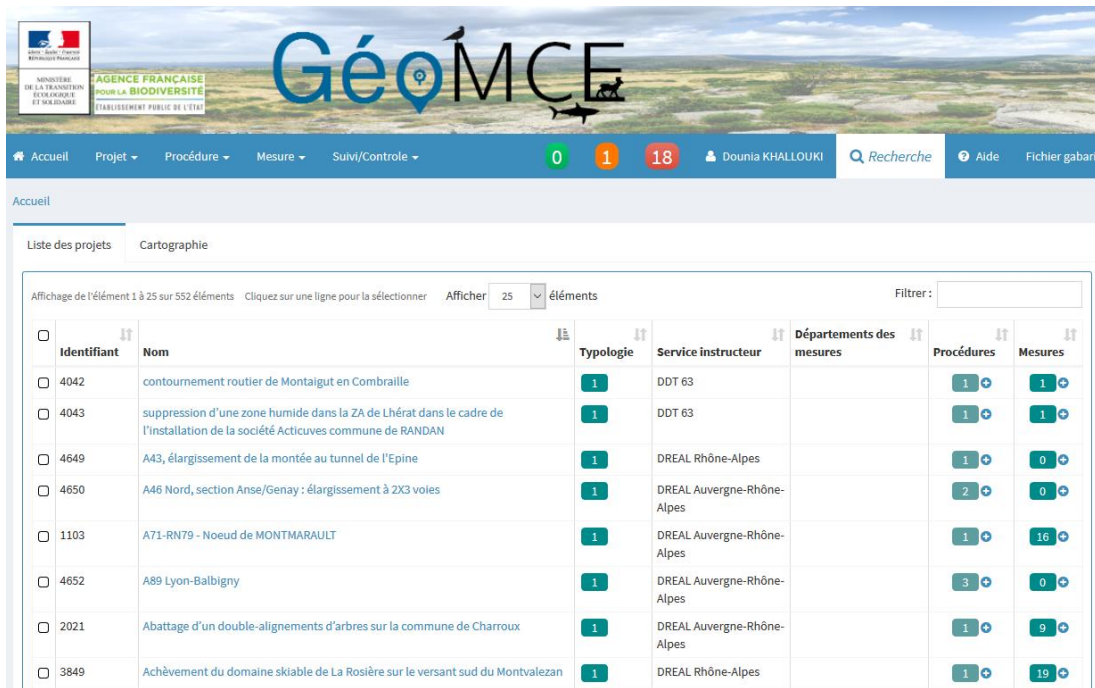
**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les suites du plan biodiversité

■ Version 2 de GéoMCE : module suivi et contrôle (novembre 2019)

Action 90b : « équiper les services instructeurs d'un outil de gestion et de géolocalisation des mesures compensatoires permettant de faciliter le suivi et le contrôle de ces mesures »



The screenshot displays the GéoMCE web application interface. At the top, there is a header with the French flag, the logo of the Agence Française pour la Biodiversité, and the text 'GéoMCE'. Below the header is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Projet', 'Procédure', 'Mesure', and 'Suivi/Contrôle'. The main content area shows a list of projects under the 'Liste des projets' tab. The list is filtered to show 25 elements. The table has the following columns: Identifiant, Nom, Typologie, Service instructeur, Départements des mesures, Procédures, and Mesures. The data rows are as follows:

Identifiant	Nom	Typologie	Service instructeur	Départements des mesures	Procédures	Mesures
4042	contournement routier de Montaigut en Combraille	1	DDT 63		1	1
4043	suppression d'une zone humide dans la ZA de Lhérat dans le cadre de l'installation de la société Acticuves commune de RANDAN	1	DDT 63		1	1
4649	A43, élargissement de la montée au tunnel de l'Epine	1	DREAL Rhône-Alpes		1	0
4650	A46 Nord, section Anse/Genay : élargissement à 2X3 voies	1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		2	0
1103	A71-RN79 - Noeud de MONTMARAULT	1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		1	16
4652	A89 Lyon-Balagny	1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		3	0
2021	Abattage d'un double-alignements d'arbres sur la commune de Charroux	1	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		1	9
3849	Achèvement du domaine skiable de La Rosière sur le versant sud du Montvalzean	1	DREAL Rhône-Alpes		1	19

Les travaux liés au changement climatique

- **Etude en cours sur la prise en compte du changement climatique dans les études d'impacts (volet atténuation).**

Constat formulé par l'Ae CGEDD : « les évolutions probables liées aux changements climatiques restent encore largement oubliées dans les projets, en particulier une prise en compte trop limitée de la transition énergétique », et notamment au regard des émissions de GES.

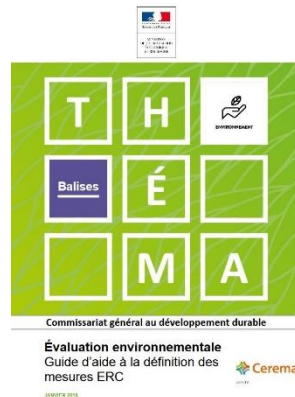
Pilotage CGDD / Rédaction CGDD appui CITEPA
Travaux en phase de finalisation

- **Etude sur le traitement de la vulnérabilité du projet au changement climatique (volet adaptation)**

Pilotage CGDD / Rédaction CEREMA
Travaux en cours.

L'actualisation de la classification ERC

- **Etudes d'aide à la conception des mesures ERC : déclinaisons à la qualité de l'air, au climat et au milieu marin**
 - Milieu marin : Etude finalisée / publication prévue fin 2020
 - Air : Travaux en cours de finalisation / consultation à venir
 - Climat : Travaux en cours (apports de guide sur la prise en compte du changement climatique dans les études d'impacts)



Autres

- **Guide d'aide au montage des Sites Naturels de Compensation**
Travaux à venir début 2021
- **Etude « ERC en milieu marin, document de préconisation pour l'Occitanie »**
(CRERCO, Région Occitanie)



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*